LES PRODUCTEURS DE POMMES DU QUÉBEC

Édition du 3 septembre 2021

Éditorial de la présidente

Le mois d'août, comme le reste de la saison, a apporté son lot de défis : maturité hâtive, sécheresse, manque de main-d'œuvre et j'en passe. La première estimation des récoltes anticipe une baisse des volumes, mais les calibres semblent tout de même excellents pour la plupart des variétés. La deuxième estimation des récoltes sera publiée à la mi-septembre et nous aurons un meilleur portrait de la situation. J'espère que l'engouement des consommateurs pour les pommes d'ici se fera sentir autant que l'année dernière lors de l'achat dans les magasins d'alimentation que dans les vergers ouverts à l'autocueillette. Profitons-en pour faire rayonner la qualité de nos pommes fraîches et de nos produits transformés. Éduquons le

consommateur sur nos variétés, la disponibilité de celles-ci ainsi que sur notre production et les principes de la Production fruitière intégrée. L'équipe des PPQ a créé du matériel promotionnel pour vous aider à remplir cette mission, utilisez-le!

Le comité de prix à l'état frais a déjà déterminé le calendrier des dates de mise en marché ainsi que le prix pour les variétés Sunrise, Pauraled, Ginger Gold, Lobo, McIntosh, Spartan, Délicieuse jaune, Gala et Honeycrisp. Le comité de prix des pommes destinées à la transformation a également établi les prix pour la prochaine saison. Nous sommes satisfaits de la structure de prix adoptée et souhaitons qu'elle se maintienne tout au long de la saison.

Rappel – Programme d'aide financière pour la replantation des vergers de pommiers (FADQ)

À pareille date l'an dernier, le Programme d'aide financière pour la replantation des vergers de pommiers entrait en vigueur. C'est une enveloppe d'un million de dollars qui est disponible aux anciens adhérents à l'ASRA afin de compenser une partie des pertes monétaires liées à la non-production résultant de l'arrachage et de la replantation. **La moitié des fonds disponibles n'a toujours pas été réclamée par les producteurs admissibles et la date limite est le 1er décembre 2021. Les fonds résiduels ne pourront pas être transférés dans un autre programme.** Vos représentants ont travaillé fort auprès de La Financière agricole afin de récupérer ces sommes pour notre secteur, ce serait dommage de laisser cet argent sur la table. Nous vous incitons à compléter dès maintenant le court formulaire.

Table filière

Dans le cadre du Programme de développement des marchés bioalimentaire (volet 2 – Initiatives collectives de commercialisation), les PPQ ont déposé un projet en lien avec la planification stratégique ayant pour objectif de bonifier nos connaissances sur le consommateur de pommes et sa perception du fruit. La demande a été acceptée, et les travaux ont débuté! Justement, un sondage est actuellement réalisé par la firme Synopsis et supervisé par Papilles, l'agent de développement de la Table.

Main-d'œuvre

Le Programme d'aide pour l'isolement obligatoire des travailleurs étrangers temporaires acceptait les demandes jusqu'au 31 août 2021. Les producteurs qui accueilleraient un TET à compter du 1er septembre ne sont pas éligibles au programme et ne peuvent donc recevoir aucune contribution liée aux frais supplémentaires découlant de la période d'isolement. Pourtant, les travailleurs qui arrivent au pays ont toujours l'obligation d'effectuer une période d'isolement de 14 jours. Les PPQ font des revendications afin d'obtenir une équité pour notre secteur. Par ailleurs, nous nous sommes assurés que cette demande fasse partie des représentations de l'UPA dans le cadre de la campagne électorale fédérale.

De plus, cette semaine, lors de rencontres organisées par l'UPA avec les représentants des partis fédéraux (Mme Annamie Paul, M. Erin O'Toole , Mme Ruth Ellen Brosseau, M. Yves-François Blanchet et Mme Marie Claude Bibeau), j'ai posé systématiquement la même question concernant l'aide pour la quarantaine pour les TET. M. Yves-François Blanchet (Bloc québécois) et Mme Ruth Ellen Brosseau (NPD) ont pris l'engagement de talonner le parti au pouvoir pour obtenir une équité vu l'urgence du dossier, et ce, pendant les élections.

Mme Bibeau (Parti libéral) a refusé de soutenir notre demande, malgré qu'elle nous ait affirmé lors du Congrès général de l'UPA en décembre dernier que ce programme serait en place tant qu'il y aurait une quarantaine obligatoire. J'invite tous les producteurs à faire valoir cette problématique majeure pour notre secteur auprès des députés et candidats aux élections de vos régions.

Remerciement

À l'aube de cette nouvelle récolte, je tiens à remercier M. Paul-Martin Roy, producteur de la région de Missisquoi-Estrie, en mon nom et au nom des administrateurs et du personnel des PPQ, pour son implication durant 15 ans au sein du comité de prix des pommes destinées à la transformation. Ses analyses, son expertise et son dévouement ont été essentiels à la réussite de ce comité.

Bonne récolte,

Stéphanie Levasseur

votre présidente

Nouvelles en vrac

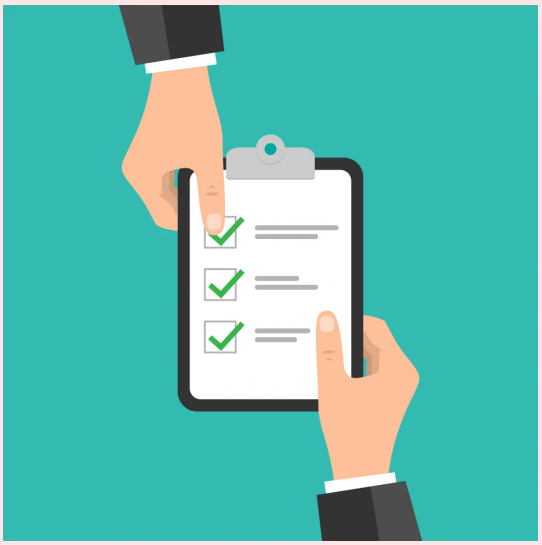

Suivi de le situation

Convention de mise en marché des pommes du Québec

À la suite de la dernière séance de dénonciation en 2020, la convention de mise en marché des pommes avec l'Association des emballeurs de pommes du Québec n'a pas encore été signée. Nos deux organisations ne s'entendent pas sur certains éléments de la convention. L'AEPQ a déposé une demande d'arbitrage à la Régie et le conseil d'administration des PPQ a déposé une demande de conciliation. Une conciliatrice a été nommée par la Régie et une première séance de conciliation est prévue le 9 septembre prochain. Nous espérons que cette séance mènera à un dénouement positif et à la conclusion d'une convention négociée afin de consolider nos relations et ainsi assurer la poursuite d'une mise en marché efficace et ordonnée des pommes du Québec.

Précisions de l'Association de l'Agrotourisme et du Tourisme Gourmand du Québec (AATGQ)

Passeport vaccinal

De manière générale, les activités des entreprises en agrotourisme et de tourisme gourmand *(vente de produits, dégustation d'échantillons de produits, labyrinthe de maïs, sentiers, aire de pique-nique, visite auto-guidée ou guidée, autocueillette)* ne sont pas spécifiquement visées par l'obligation du passeport vaccinal. Voir la liste officielle des lieux et activités exigeant le passeport vaccinal COVID-19.

Toutefois, les entreprises qui sont liées à un permis de restauration (type de permis à confirmer) ou un permis de bar sont visées par l'obligation du passeport vaccinal. Même si l'entreprise n'est pas visée en soi, le passeport vaccinal sera requis spécifiquement pour les services de restauration et de bar (incluant les terrasses). Le passeport vaccinal n'est toutefois pas requis pour les services de commande à l'auto et les comptoirs pour emporter (type de lieux à confirmer). Consultez la section Bars et restaurants pour en savoir plus.

Le passeport vaccinal n'est pas exigé pour les activités de nature événementielle ou sociale de moins de 25 personnes dans un lieu public intérieur. Il est assujetti pour les spectateurs des événements amateurs qui dépassent les nombres permis à l'intérieur (25 spectateurs debout ou 250 spectateurs assis) et à l'extérieur (50 spectateurs debout ou 500 spectateurs assis).

Une période d'adaptation est prévue du 1er au 15 septembre pendant laquelle le passeport vaccinal sera déployé, sans toutefois qu'aucune sanction ne soit appliquée.

Si vous avez besoin rapidement de plus de précisions ou avez une situation urgente à régler, le ministère vous invite à vous adresser à votre bureau régional de la Santé publique.

Sondage

Optimiser le soutien pour bonnes pratiques

Au printemps 2019, un groupe de travail sur la compétitivité des secteurs maraîchers et fruitiers a été constitué par les neuf associations horticoles et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) afin de développer un plan d'action pour améliorer la compétitivité du secteur horticole. La Feuille de route des actions concertées contient huit actions prioritaires qui font consensus entre le MAPAQ et les associations. Parmi ces propositions, il est visé **d'optimiser le soutien aux entreprises pour l'adoption des bonnes pratiques agroenvironnementales et l'adaptation aux changements climatiques**.

Le but : Développer des programmes qui répondront à vos besoins. Il est donc essentiel d'avoir votre opinion qui permettra de prioriser les efforts qui seront mis de l'avant par ce groupe de travail.

Le questionnaire : Le sondage compte 6 blocs de questions qui ne comportent que des choix de réponses, ce sera donc assez rapide à remplir.

Durée : 5 minutes

Date limite : Merci de compléter le sondage avant le 8 septembre 2021.

Répondre au sondagte

La Financière agricole Québec

ASREC - Pommes Plan B

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 20 octobre 2021 pour procéder à l'ouverture d'un avis de dommages, tant pour les travaux urgents que pour une baisse de rendement ou un abandon. Les conditions habituelles s'appliquent : la récolte est non débutée ou débutée à moins de 25 %, les travaux ne sont pas encore commencés non plus et le conseiller peut aller constater les dommages. L'avis est ouvert dans les 48 h maximum suivant les dommages.

Veuillez contacter la FADQ pour plus de détails au 1 800 749-3646 ou au www.fadq.qc.ca.

Plus de détails

Renouvellement et demande d'autorisation pour devenir agent autorisé

La nouvelle liste d'agents autorisés 2021-2022 sera mise en ligne et publiée dans nos communications dans les prochains jours. Entre temps, la liste d'agents 2020-2021 demeure en vigueur jusqu'à la publication de la prochaine liste.

Ceux qui n'ont pas fait la demande sont invités à communiquer avec Catherine Kouznetzoff dès maintenant.

Liste 2021-2022

Déclaration de production

Vous avez déjà reçu par courriel le formulaire de déclaration de production pour la récolte 2019 à la fin décembre. Complétez avec attention la section 4 afin que vos contributions soient bien calculées et remises aux Producteurs de cidre du Québec (PCQ), dans le cas du cidre. De plus, pour obtenir ou conserver votre fiche producteur sur le site lapommeduquebec.ca, vous devez avoir déclaré des pommes en vente directe aux consommateurs.

QUANTITÉ DE MINOTS PRODUITS :	TOTAL Minots	VENTE AUX AGENTS AUTORISÉS Minots	VENTE DIRECTE AUX CONSOMMATEURS Minots	POMMES TRANSFORMÉES À LA FERME- Minots	
				CIDRE	AUTRES
Pommes hâtives destinées à l'état frais		1	2	3	4
Pommes hâtives destinées à la transformation					
Pommes tardives destinées à l'état frais					
Pommes tardives destinées à la transformation					

1. Toute vente de pommes faite à un emballeur ou à un acheteur (transformateur, courtier, grossiste, regroupement régional, détaillant etc.). Cela correspond aux pommes inscrites sur votre relevé du plan conjoint 2019.

2. Toute vente de pommes faite directement aux consommateurs (autocueillette, kiosque à la ferme, etc.).

3. Toute pomme transformée par le producteur pour la fabrication de cidre.

4. Toute pomme transformée par le producteur en d'autres produits en vue de leur mise en marché (notamment, vinaigre, tartes, compotes, etc.).

Facturation des ventes directes aux consommateurs

Avant la fin de l'année, certains d'entre vous recevront une facturation pour des pommes vendues directement à la ferme qui n'ont pas été inscrites dans leur déclaration de production pour la récolte 2019. Les PPQ ont signé une entente de confidentialité avec La Financière au cours de la dernière année afin d'avoir accès aux volumes déclarés auprès de celle-ci, et ce, chaque année.

Rappel - Formation

Mission TET - Inscriptions ouvertes

Mission TET est une formation qui s'adresse aux producteurs agricoles qui envisagent l'embauche de travailleurs étrangers temporaires (TET). À travers une série Web de 8 courts épisodes, le participant suivra les aventures d'un producteur agricole qui décide d'embaucher un TET à la ferme. Au terme de la formation, le participant sera en mesure de :

- Décrire le processus d'embauche
- Identifier les obligations et les responsabilités de l'employeur
- Évaluer le niveau d'implication requis en tant qu'employeur
- Appliquer les bonnes pratiques d'accueil, d'intégration et de gestion des ressources humaines

La réussite de cette formation mènera à l'obtention d'une **attestation de réussite**, qui sera annexée au dossier de l'employeur auprès de Service Canada et de la CNESST lors de sa demande pour l'embauche d'un TET dans son entreprise.

Vous inscrire

SE FORMER
EN SAVOIR PLUS

Offres de cours de l'U+

Mission TET offert en tout temps

Utilisation des pesticides en milieu agricole offert en tout temps

ASP Lancement d'une entreprise agricole

29 septembre 2021

L'agriculture, j'en fais partie! offert en tout temps

Sujets discutés lors du CA du 18 août

Mise en marché

- Convention de mise en marché avec les emballeurs de pommes du Québec
- Résultats du Programme d'inspections de la qualité 2020-2021
- Orientation du Programme d'inspections 2021-2022
- Année de commercialisation 2020-2021

Promotion

- Campagnes 2021-2022
- Commandite pour le Club des petits déjeuners
- Partenariat avec le Mouvement j'aime les fruits et légumes

Planification stratgique

- Compte rendu de la rencontre de la Table filière du 11 mai
- Suivi des projets en cours

Sécurité du revenu et modernisation des vergers

- Compte rendus du 8 mars et du 15 juin
- Programme de modernisation des vergers
- CECPA - Enquête compensation pratiques agroenvironnementales

Finances

- États financiers au 31 mai 2021

Recherche et pesticides

- Fonds phytoprotection
- Plan de mise en oeuvre 2021-2025 du Programme d'agriculture durable
- Projet fertilisation PADAAR

National

- Résumé de la rencontre estivale de l'industrie pomicole canadienne (Mid-Summer)
- Estimations de la production canadienne et américaine

Administration

- Dossier de la main-d'œuvre étrangère
- Avancement du comité de la compétitivité du secteur horticole
- Projet *Financement pour tous* de l'UPA
- Nomination d'un membre au comité de prix de la pomme de transformation et substitut
- Congrès extraordinaire de l'UPA le 7 septembre 2021

Recherche & innovation

RAP - Spécial phytoprotection bio

Ce bulletin d'information présente la liste des produits phytosanitaires à usage agricole homologués au Canada et acceptés par les organismes de certification biologique. Vous y trouverez également un sommaire des nouveautés bio 2021.

en savoir plus

Grappe agro-scientifique canadienne

La pandémie a présenté de nombreux défis pour les projets en pomiculture, mais malgré tout, de nombreuses activités ont avancé avec peu ou pas d'impact. Vous trouverez ci-dessous les rapports d'étape pour les projets dont nous sommes partenaires :

- Faire progresser les pratiques de stockage et de postrécolte pour améliorer la qualité des pommes et réduire les pertes
- Pratiques de lutte durables contre les ravageurs du pommier au Canada

en savoir plus

Le fulgore tacheté : une espèce envahissante

Le fulgore tacheté est une espèce envahissante qui menace les milieux forestiers et agricoles. Les vignes et les pommiers comptent parmi ses hôtes. Une affiche a été conçue afin de sensibiliser les producteurs et le public face à cet insecte. Nous vous invitons à imprimer ces deux affiches en format PDF.

en savoir plus

Promotion

Partenariat PQQ – APFFQ et Trois fois par jour

Vous avez pu voir ou verrez dans les prochains jours des publications de recettes ou un article de blogue sur les Pommes Qualité Québec et Les Fraîches du Québec. Repartagez les recettes sur vos médias et faites ainsi la promotion de nos fruits d'ici!

Aide financière de 750 000 $ pour le Mouvement J'aime les fruits et légumes

L'**Association québécoise de la distribution des fruits et légumes** (**AQDFL**) accueille avec enthousiasme l'appui du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (**MAPAQ**), M. **André Lamontagne**, qui accorde une aide financière de 750 000 $ à l'organisme pour son programme le **Mouvement J'aime les fruits et légumes**. Le ministre en a fait l'annonce ce matin aux **Jardins Cousineau**, en présentant les actions qui seront déployées au cours des prochains mois pour inciter les consommateurs à intégrer plus de fruits et légumes du Québec dans leurs habitudes de vie. En plus de cet important appui financier du **MAPAQ**, l'**AQDFL** et ses partenaires de l'industrie ajouteront un montant de plus de 300 000 $.

Pour **Sophie Perreault**, présidente-directrice générale de l'**AQDFL**, cette annonce vient marquer une nouvelle étape pour la reconnaissance du programme de promotion des fruits et légumes de l'organisation. « Nos initiatives de sensibilisation à l'importance de consommer des fruits et légumes sont plus nombreuses cette année, puisque 2021 a été proclamée l'Année internationale des fruits et légumes par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Nous saisissons avec joie cette occasion pour bonifier notre programme d'activités du **Mouvement J'aime les fruits et légumes** qui, depuis 2004, met en valeur l'univers fascinant des fruits et légumes, dit-elle. Les bienfaits de la consommation des fruits et légumes sur la santé sont bien connus et nous souhaitons accroître l'ampleur de nos actions pour aider la population à remplir, à chaque repas, la moitié de son assiette avec des fruits et des légumes », ajoute Mme Perreault.

Lire le communiqué

Informations sur les marchés

Calendrier des dates de mise en marché

Le calendrier mis à jour le 31 août 2021 est disponible dans la section Informations sur les marchés. La Ginger Gold est devancée du 8 septembre au 5 septembre 2021.

Estimation de la récolte - Québec

La deuxième estimation de la récolte sera mise en ligne dans la semaine du 15 septembre. La première estimation est en ligne.

Estimation de la récolte - Canada

L'estimation de la récolte canadienne, par province et par variété en date du 30 juillet dernier, est disponible sur notre site Internet dans la section Informations sur les marchés.

Estimation de la récolte - États-Unis

Estimation de la récolte 2021-2022, États-Unis (millions de minots)

	2021-2022 (estimation)	Variation vs 2020-2021	Variation vs Moyenne 5 ans
Michigan	18	-17%	-26%
New York	30	-9%	-6%
Washington	157	-5%	-8%
États-Unis	**244**	**-6%**	**-9%**

Source : USApple

Bulletin Info-Marchés

L'édition du 3 septembre est en ligne.

Accéder à la section Informations sur les marchés

Les PPQ en action

Journée de la rentrée

Le 19 août dernier, se tenait virtuellement la Journée de la rentrée de l'UPA.

Avec la période des élections municipales qui approche, l'événement a pu susciter des discussions sur les dossiers de l'heure ainsi que la place donnée aux enjeux agricoles et forestiers dans l'aménagement et le développement des municipalités.

Événements à venir

13 septembre : Comité de prix des pommes destinées à la consommation à l'état frais

15 septembre : Golf de l'AQDFL

12 et 13 novembre : Congrès 2021 de l'AQDFL

22 au 24 octobre : La Grande Presse (*Contactez les Producteurs de cidre du Québec pour plus de détails: info@cidreduquebec.com*)

---

10 ans de service

Les Producteurs de pommes du Québec sont heureux de souligner les 10 ans de service de Geneviève Périgny, conseillère aux communications et au marketing. Geneviève est fort appréciée pour ses idées novatrices, son grand professionnalisme et ses qualités de communicatrice. Nous espérons tous la compter parmi nous encore longtemps dans l'équipe des PPQ!

Merci, Geneviève, pour ton implication… et ta bonne humeur!

Les Producteurs de pommes du Québec

555, boul. Roland-Therrien, bureau 365

Longueuil, Québec J4H 4E7

Communiquer avec un membre de l'équipe

450 670-0540

Se désabonner

mailer lite